

CARRERE

NOTICE DESCRIPTIVE

LA MÉSANGE

17 Rue Vasconia
31600 MURET



GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé et maçonnerie.

Structure horizontale en plancher, dalle pleine en béton à tous les niveaux, épaisseur 20 cm minimum.

Murs séparatifs des logements en béton ou cloisons type SAD, épaisseur 16 cm minimum, suivant plans de l'architecte et étude structure.

Façades et murs en maçonnerie ou béton.

FACADES

Façades enduites teintées dans la masse suivant plans de l'architecte.

Plaquette de terre cuite sur la façade EST bâtiment A suivant plans architecte

COUVERTURE

Charpente bois réalisée en éléments industrialisés de type fermettes et/ou traditionnelle.

Couverture en tuiles de terre cuite.

Descentes d'eaux pluviales extérieures en zinc ou aluminium laqué.

ISOLATION THERMIQUE

Conforme à la Règlementation thermique 2012.

Isolation des combles par laine minérale sur le plafond en plaques de plâtre (doublées).

Isolation des murs périphériques par complexe isolant polystyrène et plâtre selon étude thermique.

Perméabilité à l'air des bâtiments inférieure à $1 \text{ m}^3 \cdot \text{h} / \text{m}^2$ sous 4 Pa

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries en aluminium avec double vitrage isolant clair faible émissivité 4/16 argon/4 et granité/dépoli dans les salles d'eau.

Occultations par volets roulants PVC et coffres PVC sur toutes les ouvertures des pièces principales (sauf salles d'eau), commande électrique dans les séjours, commande à sangle ou tringle sur fenêtres et portes-fenêtres des autres pièces.

MENUISERIES INTERIEURES

Porte palière à âme pleine isolante sur cadre bois ou huisserie métallique, serrure sécurité 3 points, microviseur, conforme aux normes acoustiques en vigueur.

Portes intérieures isoplanes alvéolaires laquées, sur huisseries peintes.

Portes de placards blanches coulissantes ou ouvrants à la française (entrée/hall). Suivant plans, non compris placards figurés en pointillés

Aménagements des placards par une penderie et/ou d'étagères (nombre et dimensions selon plans).

CLOISONS

Cloisons de distribution en panneaux alvéolaires à parement de plâtre de 50 mm d'épaisseur en séparation de pièces et de 70 à 100 mm pour les gaines techniques.

REVETEMENT DE MURS ET PLAFONDS

Peinture lisse blanche en plafond.

Peinture lisse blanche sur les murs de toutes les pièces.

Faïence en périphérie de la baignoire et/ou du bac à douche sur une hauteur d'environ 2.00 mètres par rapport au sol dans SdB/SdE.

REVETEMENT DE SOL

Carrelage grés émaillé 45 x 45 cm avec plinthes assorties dans toutes les pièces du logement (cuisine, séjour, entrée, dégagement, salle de bains, salle d'eau et WC) à l'exception des chambres.

Revêtement stratifié flottant (épaisseur 8 mm) sur isolant phonique dans les chambres, plinthes bois assorties.

Dalle des balcons/loggias revêtues d'un platelage bois (suivant plans et exigences d'accessibilité) y compris sur les terrasses du RDC.

EQUIPEMENTS SANITAIRES - VENTILATION

Salle de bains/Salle d'eau

- Plan vasque (résine ou céramique) de couleur blanche sur meuble bas de toilette, façades colorées, robinetterie mitigeuse.
- Miroir au-dessus du meuble bas avec bandeau cache lumière.

- Baignoire en acier émaillé blanc ou acrylique, mitigeur bain-douche et ensemble de douche.
ou
Bac à douche céramique ou acrylique (suivant plans et exigences d'accessibilité), robinetterie mitigeuse et barre de douche

WC

- Cuvette NF en porcelaine vitrifiée, réservoir à mécanisme économiseur d'eau à double débit 3/6L.

Ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée conforme à la réglementation en vigueur et à l'étude thermique, de type hygroréglable B.
- Bouches d'extraction hygroréglables certifiées dans les pièces de service.
- Entrées d'air hygroréglables certifiées dans les ouvrants des pièces principales.

EQUIPEMENTS MENAGERS

Meuble sous évier 1 ou 2 portes avec évier INOX encastré simple cuve dans les T2 ou double cuve à partir des T3 (selon plan), avec égouttoir et robinetterie mitigeuse.

Emplacement machine à laver.

Attentes pour alimentations des éléments de cuisson et réfrigérateur.

Attentes pour alimentations et évacuations machine à laver : quantités suivant plans.

Nota : Les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier.

ELECTRICITE

Installation électrique encastrée répondant aux normes en vigueur (NF C 15-100) et comprenant points lumineux, prises de courant régulièrement réparties.

Tableau électrique.

Luminaire commandé de l'intérieur sur balcon/loggia ou terrasse.

CHAUFFAGE/PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire par chaudière gaz individuelle à condensation et micro accumulation

Programmation centrale assurée par un thermostat d'ambiance, régulation en fonction de la température intérieure.

Emission de chauffage par radiateurs dans l'ensemble des pièces de vie, équipés de robinets thermostatiques NF certifiés Keymark (à l'exception de la pièce dans laquelle est placé le thermostat), sèche serviette dans les salles de bain.

TELEVISION - TELEPHONE - INTERPHONIE

Résidence et logements raccordés au réseau Fibre optique.

Téléphone

Prises RJ 45 positionnées suivant la norme en vigueur.

Télévision

1 prise TV dans le séjour et dans la chambre principale permettant la réception de l'ensemble des chaînes hertziennes françaises (TF1 - FR2 - FR3 - Canal+ - M6 - ARTE), de la TNT (sous réserve de se trouver dans une zone couverte par la TNT).

Nota : les frais d'abonnement et/ou de terminaux TNT, Canal +, Canal Sat sont à la charge de l'occupant.

Vidéophonie

Poste vidéophone couleur avec bouton de commande pour ouverture de la porte des halls/accès résidence.

HALL D'ENTREE

Ensemble porte d'entrée de l'immeuble en aluminium ou acier laqué, fermeture à ventouse.

Visiophone avec platine à défilement, digicode et/ou contrôle d'accès par badge.

Boîtes aux lettres normalisées « La Poste ».

Aménagement du hall d'entrée - Suivant charte d'architecture CARRERE

- Sol : Carrelage grès cérame 19.5x120cm avec plinthes assorties et paillason encastré.
- Murs : Faïences, revêtement mural décoratif et miroirs.
- Plafond : faux plafonds décoratifs modulaires à panneaux acoustiques.
- Installation électrique compris lustrerie, commande par détecteurs de présence et/ou minuterie.

Aménagements des circulations intérieures - Suivant charte d'architecture CARRERE

- Sol du Rez de Chaussée : Carrelage grès cérame 19.5x120cm avec plinthes assorties.
- Sols des étages et escalier (hors sous-sol) : Revêtement moquette, plinthes bois.
- Murs des étages et escalier (hors sous-sol) : revêtement mural décoratif à tous les niveaux.
- Plafonds : faux plafonds décoratifs modulaires à panneaux acoustiques ou peinture projetée.
- Installation électrique compris lustrerie, commande par détecteurs de présence et/ou sur minuterie.

ASCENSEUR

Sans objet.

CLOTURES ET ESPACES VERTS

Clôtures périphériques existantes complétées si nécessaire par muret et/ou clôture en grillage maille plastifiée.

Espaces verts communs engazonnés et paysagés, arrosage automatique des massifs et haies.

Piétonniers traités en enrobé ou béton balayé.

Eclairage extérieur des accès, commandé par cellule photoélectrique ou horloge.

STATIONNEMENTS

Extérieurs

Voies de circulation et parkings extérieurs en enrobé noir, nombre et emplacement suivant plans

Certains parkings en dalle engazonnée du type « Evergreen » ou équivalent

Intérieurs

Sans objet

LOCAUX COMMUNS

Local Poubelle avec système de fermeture sécurisé.

Local fibre avec système de fermeture sécurisé.

Local Vélo avec système de fermeture sécurisé.

Aire vélos

*Nota : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.
Le descriptif notaire plus complet qui sera notifié (« article 68 ») prime sur le descriptif sommaire.*